**Intervention rectrice au CTA du 25 février 2021 : point sur la situation sanitaire**

---

La rectrice informe que l'autorisation de recrutement ou de prolongement des contrats des PE et des AED a été donnée par le ministère dans le cadre d'une crise COVID qui se prolonge.

L'accueil des élèves est une priorité et un atout pour le pays.

Tous les personnels sont exténués psychologiquement par la crise sanitaire. Difficulté à se projeter.

On peut souligner la stabilité du protocole d'accueil de septembre qui est seulement ajusté depuis.

Lors du confinement de novembre, hybridation possible pour les lycées pour limiter la jauge.

En janvier, changement pour la restauration scolaire et l'EPS car non port du masque dans ces moments.

<u>Retour des vacances d'hiver</u> :

- mise en place des tests salivaire pour le 1er degré.
- Vigilance sur les variants Brésilien et Sud Africain
- Médiateur LAC (lutte anti COVID) en cours de recrutement (étudiants) / mission d'aide à la campagne de test dans les écoles et établissements.